

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 23 JANVIER 2014  
(2<sup>ème</sup> convocation sans quorum)

DLB 1020/2014

L'an deux mille quatorze et le Jeudi 23 Janvier 2014 à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents :** MM. Yves LAUGE, Adam DA SILVA, André GALINIER, Jean-Yves LE BOZEC, Robert BAISSÉ, Michel CAUMETTE, Alain HUC, Michel TRINQUIER, Alain RYAUX, Louis BORRAS, Pierre MARHUENDA, Gaël MINIER, Michel LOUP, Robert GAIRAUD, Michel ODILE

Mme Michèle DERSON

**Absents excusés :** MM. Gaby RUIZ, Robert GELY, Alain SENEGAS, Guilhem BONNARIC, Michel UNAL

Mmes. Nathalie ESTELLON, Gwendoline CHAUDOIR

**Objet : PERSONNEL SYNDICAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur le Président expose que la réorganisation en cours des services administratif et technique du SICTOM nécessite une modification du tableau des effectifs du personnel.

Il propose, par conséquent, le nouveau tableau des effectifs tel que ci-dessous :

**- Agents titulaires :**

- Directeur Général des Services (emploi fonctionnel) :
- Directeur Général des Services Adjoint (emploi fonctionnel) 4
- Directeur territorial détaché en qualité de DGS/DGAS : 3
- Attaché Territorial : 3
- Rédacteur Principal 1<sup>o</sup> classe : 1
- Rédacteur Principal 2<sup>o</sup> classe : 1
- Rédacteur Territorial : 4
- Adjoint administratif Principal 2<sup>o</sup> classe: 2
- Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe : 8
- Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe : 15
- Ingénieur Principal 1

DGS	
SG	←
DGR	

SICTOM Pézenas-Agde - Reçu le

20 FEV. 2014

Service Courrier

DMT	
DF	
DRH	←
DC	

▪ Ingénieur	1
▪ Technicien Principal 2 <sup>o</sup> classe:	2
▪ Technicien :	2
▪ Agent de maîtrise principal :	10
▪ Agent de maîtrise :	30
▪ Adjoint technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe :	8
▪ <b>Adjoint technique Principal 2<sup>ème</sup> classe :</b>	<b>28</b>
▪ <b>Adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe :</b>	<b>24</b>
▪ Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe :	150

**- Agents non titulaires :**

▪ Ingénieur :	2
▪ Directeur :	1
▪ Attaché :	4
▪ Collaborateur de Cabinet :	1
▪ Rédacteur :	2
▪ Agent de maîtrise principal :	1
▪ <b>Agent de maîtrise</b>	<b>1</b>
▪ Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe :	70
▪ Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	3

Il invite les membres présents à se prononcer.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**ADOPTE** le nouveau tableau des effectifs tel que sus exposé et charge son Président de le mettre en application.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE  
13 FEV. 2014  
SERVICE COURRIER


DGS	
SG	✓
DGR	

SICTOM Pézenas-Agde - Reçu le

20 FEV. 2014

Service Courrier

DMT	
DF	
DRH	✓
DC	

Le Président,  
  
**Alain VOGEL-SINGER**